

Comité de pilotage local
Site Natura 2000 FR7300897
Vallée et Coteaux de la Lauze

Sémézies - Cachan, le 03 Novembre 2025

Déroulé de l'après midi



»» Ouverture du COPIL par la Région

- I. Bilan de l'animation 2025 et prévisionnel 2026
- II. Présentation de la démarche d'évaluation du DOCOB
- III. Intervention de Louise BARBEAU
(*Life Biodiv'France, UMS PatriNat*)
sur l'expérimentation :
« Méthode d'évaluation de
l'efficacité de la gestion d'un site
Natura 2000 »
- IV. Temps d'échanges



Déroulé de l'après midi



»» Ouverture du COPIL par la Région

- I. Bilan de l'animation 2025 et prévisionnel 2026
- II. Présentation de la démarche d'évaluation du DOCOB
- III. Intervention de Louise BARBEAU
(*Life Biodiv'France, UMS PatriNat*)
sur l'expérimentation :
« Méthode d'évaluation de
l'efficacité de la gestion d'un site
Natura 2000 »
- IV. Temps d'échanges



Les conséquences de la décentralisation

Depuis le 01/01/2023

- Autorité administrative → **Région Occitanie**
- Structure porteuse → collectivité locale ou, à défaut, la Région Occitanie (sites orphelins)
- Animation → en régie et/ou externalisée (portage collectivité) ou **marché public régional pluriannuel** (procédure formalisée)
ADASEA du Gers (période 2024-2026)



Le rôle de chacun

COPIL

- **Organe décisionnel**, garant de la concertation locale
- **Relais** auprès des acteurs du territoire
- **Pilote la mise en oeuvre** et le suivi des actions du **DOCOB** (oriente, priorise, évalue...)



Le rôle de chacun

Rôle du Président de Copil

- **Pilote le COPIL** : participe à l'organisation COPIL, convoque et préside le COPIL, fait **appliquer les décisions** du COPIL
- **Appuie et accompagne l'animateur** : se **tient informé des actions**, peut **accompagner l'animateur** dans la réalisation des actions
- **Porte la politique N2000** sur le territoire : **explique et présente** les actions menées, participe à des **actions de com**, accompagne l'animateur dans la **recherche de financements complémentaires**, incite à la **valorisation de la biodiversité** dans les autres politiques locales



Le rôle de chacun

Rôle de la structure porteuse

- *Assistance administrative pour le compte du COPIL : organisation, demandes de financements, marchés de sous-traitance*
- *Mise en œuvre des **actions d'information**, com, sensibilisation du DOCOB*
- *Missions techniques : prospection, accompagnement tech et admin des contrats, suivis scientifiques, appui EIN*
- *Bilan annuel des actions, programmes prévisionnels, évolutions du DOCOB le cas échéant*



Le rôle de la Région



La Région : autorité administrative/ autorité de gestion

- Garante de la bonne **mise en oeuvre du dispositif** et objectifs du site
- Conduit la **procédure de designation** des collectivités porteuses et présidences COPIL
- Dirige les **démarches d'évaluation et révision** des DOCOB
- Pilote les **dialogues de gestion budgétaire** annuels avec les structures porteuses et
finance les programmes et actions contractuelles
- **Instruit les demandes d'aides du FEADER** (anim et contrats) et **contrôle leur bonne exécution**
- Conduit les procédures de **marchés publics** (sites orphelins)
- Assure **l'accompagnement technique, administrative et réglementaire** auprès des collectivités animatrices

Désignation structure porteuse et présidence du COPIL

Fin 2026 : appel à portage du site par une collectivité membre du COPIL + appel à présidence du COPIL par un élu d'une des collectivités

Cadre réglementaire : R414-8-1 du code de l'environnement

- L'autorité administrative réunit **tous les 3 ans** les représentants des collectivités et de leurs groupements concernés
- Désignation de la **collectivité porteuse** (validée par délibération) ET de la **présidence du COPIL** (élu-e, en son nom propre) pour 3 ans
- A **défaut** de candidature = **portage Région** pour 3 ans
- Modalité de vote : pas de formalisme imposé; uniquement les **représentants élus, 1 vote/collectivité représentée**
- **Officialisation par le CR COPIL** : demande de subvention en suivant



Déroulé de l'après midi



Ouverture du COPIL par la Région

» **Bilan de l'animation 2025 & prévisionnel 2026**

II. Présentation de la démarche d'évaluation du DOCOB

III. Intervention de Louise BARBEAU
(*Life Biodiv'France, UMS PatriNat*)
sur l'expérimentation :

« Méthode d'évaluation de
l'efficacité de la gestion d'un site
Natura 2000 »

IV. Temps d'échanges





Gestion des habitats et des espèces

MAEC 2025

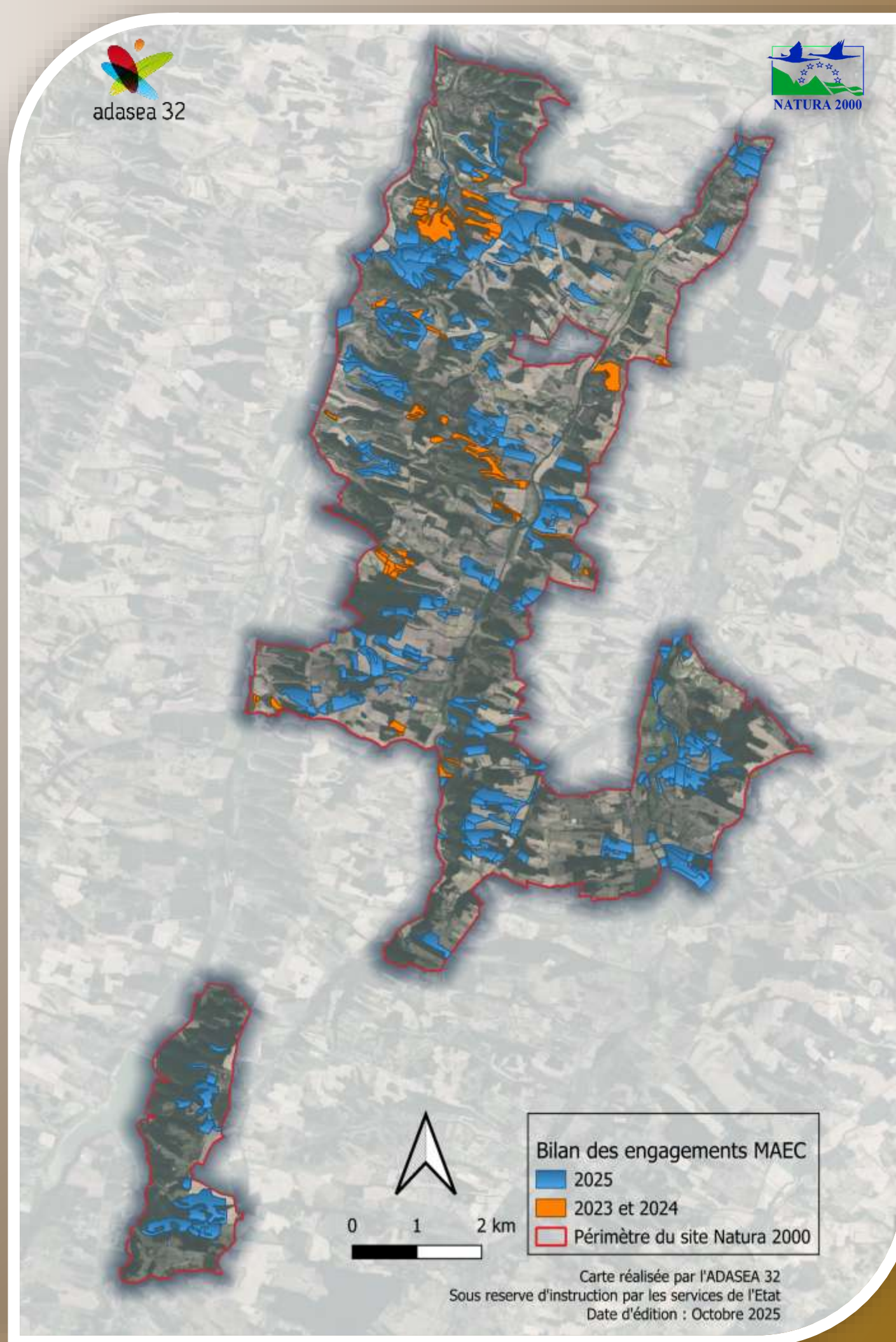
- ⊙ 33 Exploitants engagés
- 606 hectares, 8 mares, 373 m de haies et 280 m de fossés
243 hectares d'habitats d'intérêt communautaires
- 366 500 € sur 5 ans



Mesures les plus contractualisées :

PRA3 : Amélioration de la gestion des surfaces par le pâturage : 47 %

ESP 2 : Protection d'espèces avec un retard d'utilisation de 25 jours : 34 %



Contrats hors agricole

- ◎ 1 contrat en attente de validation des services de la Région
- ↳ Gestion de prairies maigres de fauche (6510) et pelouses sèches (6210) par fauche et pâturage
- ↳ Aménagement agropastoraux
- ↳ Entretien de mares
- ↳ Entretien de haies

Milieu bocager, imbriqué dans une mosaïque d'habitats favorables à de multiples espèces d'Intérêt Communautaire

Environ 12 ha de milieux ouverts





Suivi des évaluations d'incidences



Veille à la cohérence des politiques publiques

Dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales

Communes	Montant
Betcave Aguin	6 622 €
Faget-Abbatial	6 953 €
Lamaguère	3 132 €
Simorre	7 673 €
Villefranche d'Astarac	5 697 €

Comment l'utiliser ?

Pas d'obligation : utilisation libre par les collectivités territoriales



Création d'un sentier pédagogique intercommunale: Possibilité de financement des panneaux, de balisage etc.

Mise en œuvre de chantier d'arrachage de « plantes exotiques envahissantes » & replantation

Chantier de restauration de milieux naturels

Désimperméabilisations des cours d'école et revégétalisations

Gestion des lacs et étangs : mise en place de plan de gestion pour allier les enjeux économiques, sociaux et environnementaux

Valorisation du site
Natura 2000
Ex : Projet commune de Montesquiou





Information, communication et sensibilisation

Actions de sensibilisation

- © Animations auprès des scolaires
 - « *Découverte de la biodiversité locale* »
Ecole de Simorre, 6 interventions de juillet à décembre auprès de
 - © 20 élèves de CE1 – CM1
 - © 25 élèves de CE2 – CM2



- © Animations grand public
 - Marché aux fleurs** de Simorre
Avril 2025

La nuit des forêts à Saint-Blancard
Juin 2025



Suivis scientifiques



Suivi botanique efficacité des MAEC



- ↪ 4 prairies suivies
- ↪ Indicateur "Prairies fleuries"
- ↪ Indicateur "Orchidées"
- ↪ Réalisation de fiches stations"



Menthes ou Reines des prés	1	1	1	1	1	1
Myosotis					1	
Narcisses						
Orchidées ou Œillets				1		
Chlores et petite centaurée						
Pimprenelle ou Sanguisorbe						
Poacées de prairies de fauche	1	1	1	1	1	1
Polygales						
Raiponces						
Rhinanthès						
Salsifis					1	
Sainfoin						
Sauges						
Silènes						
Thyms- organ- Lavande						
Trèfles				1	1	
Vulnéraire et Anthyllides						
Rumex	1	1	1	1	1	1
D Polygone	1			2		
omme tier	4	9	6	9	10	8



AMI Efficacité des mesures de réouverture

2024 → ~~2028~~ 2029

↪ **Décalage du projet d'un an**

↪ 2 landes à genêt

↪ Flore et structure
de la végétation

↪ Orthoptères & Lépidoptères





Participation aux réseaux Natura 2000





Perspectives 2026



- 
- Fin des engagements MAEC 2021
 - ↳ Peu de renouvellements, année de transition
 - 1 contrat hors Agricole en préparation
 - Poursuite de la sensibilisation des différents publics
 - **Evaluation du DOCOB du site Natura 2000**

Déroulé de l'après midi

Ouverture du COPIL par la Région

I. Bilan de l'animation 2025 et prévisionnel 2026

»» Présentation de la démarche d'évaluation du DOCOB

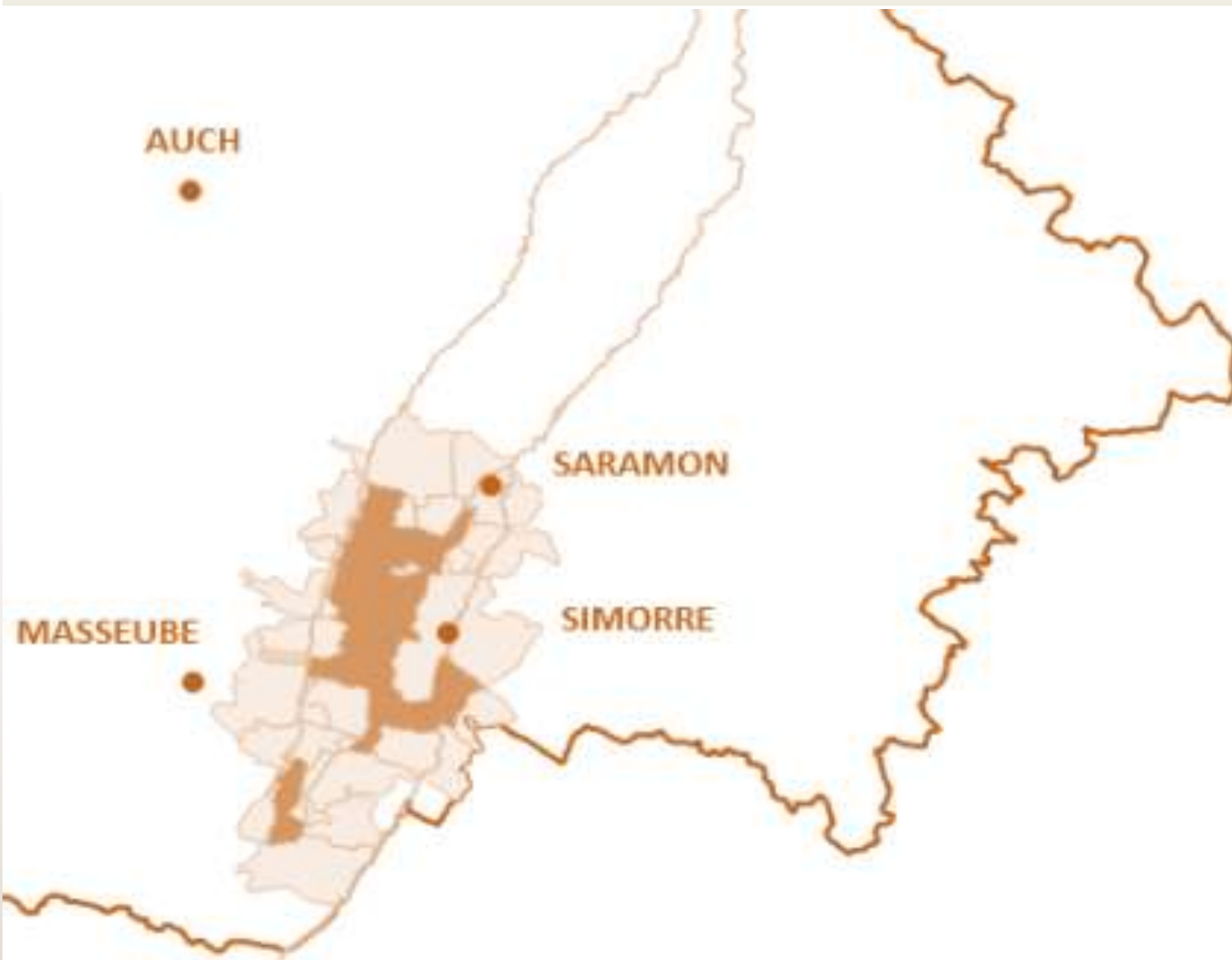
III. Intervention de Louise BARBEAU
(*Life Biodiv'France, UMS PatriNat*)
sur l'expérimentation :

« Méthode d'évaluation de
l'efficacité de la gestion d'un site
Natura 2000 »

IV. Actualités Natura 2000



Petit rappel ...



Zone Spéciale de Conservation (ZSC)

Directive habitat de 1992

5 399 ha dont 60% de SAU

DOCOB validé en 2005

Mis à jour en 2009

Extension du périmètre 2017, sans modification du DOCOB



Enjeux de conservation : DOCOB 2009

Habitats d'intérêt communautaire

6210 Pelouses sèches sur calcaire –
Sites d'orchidées remarquables

6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude

5130 Formations à Genévrier commun
sur pelouses calcaires

6220 Parcours substeppiques de graminées
et annuelles

6430 Mégaphorbiaies

Espèces d'intérêt communautaire

Cuivré des marais

Grand capricorne

Lucane Cerf-volant

Grand Rhinolophe

Petit Rhinolophe

Vespertilion de Bechstein

Toxostome

Écrevisse à pattes blanches

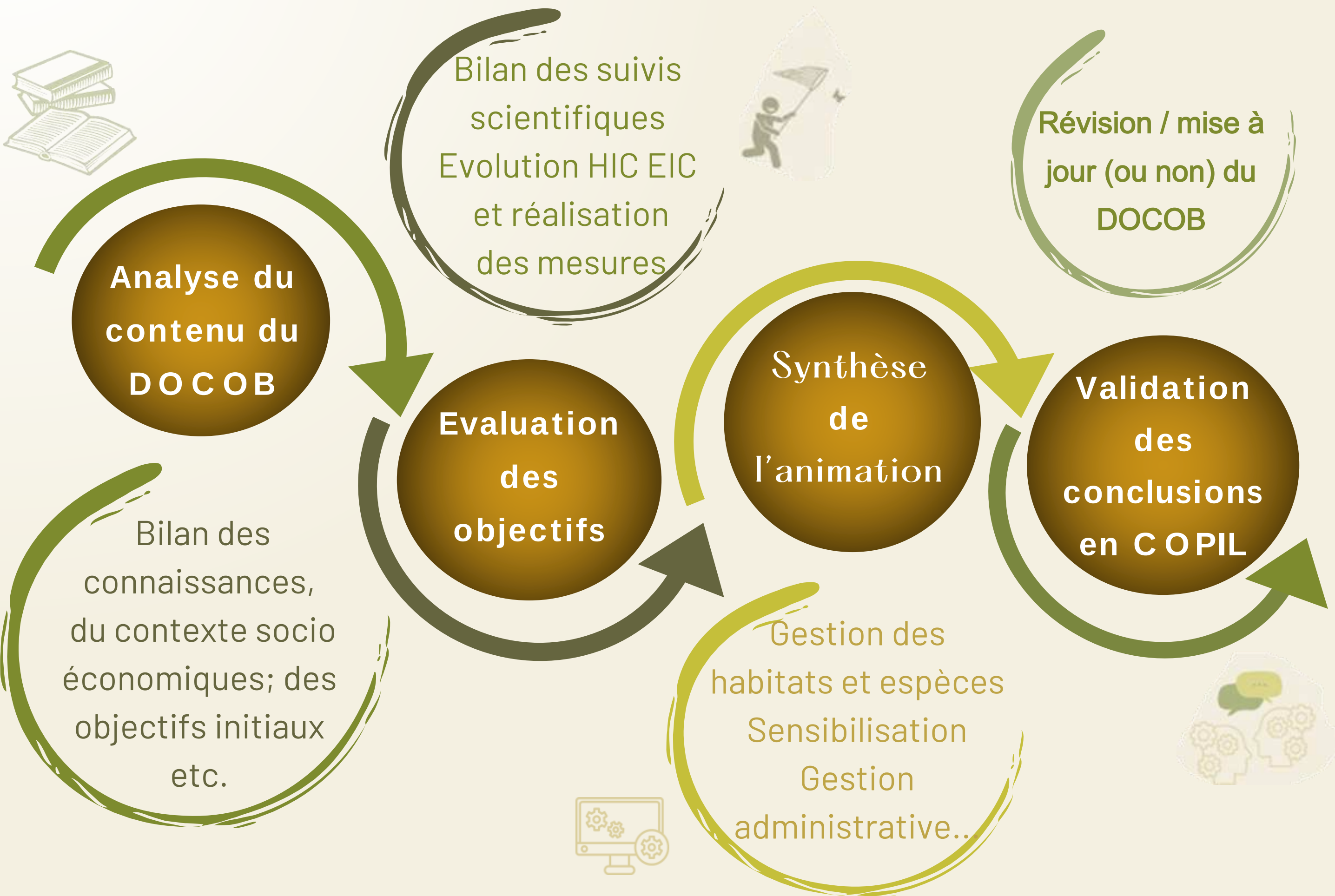


Objectifs de conservation

- Soutenir des pratiques liées à l'élevage extensif
- Lutter contre la déprise agropastorale
- Préserver le réseau de mares et la qualité de l'eau
- Favoriser le maintien de vieux arbres feuillus
- Accompagner à la gestion des haies, arbres isolés, alignements et bois de chênes
- Sensibiliser les acteurs aux enjeux du site



Présentation de la méthode



Déroulé de l'après midi

Ouverture du COPIL par la Région

I. Bilan de l'animation 2025 et prévisionnel 2026

II. Présentation de la démarche d'évaluation du DOCOB

»» **Intervention de Louise BARBEAU
(*Life Biodiv'France, UMS PatriNat*)
sur l'expérimentation :
« Méthode d'évaluation de
l'efficacité de la gestion d'un site
Natura 2000 »**

IV. Actualités Natura 2000



Cadre de l'étude menée par PatriNat



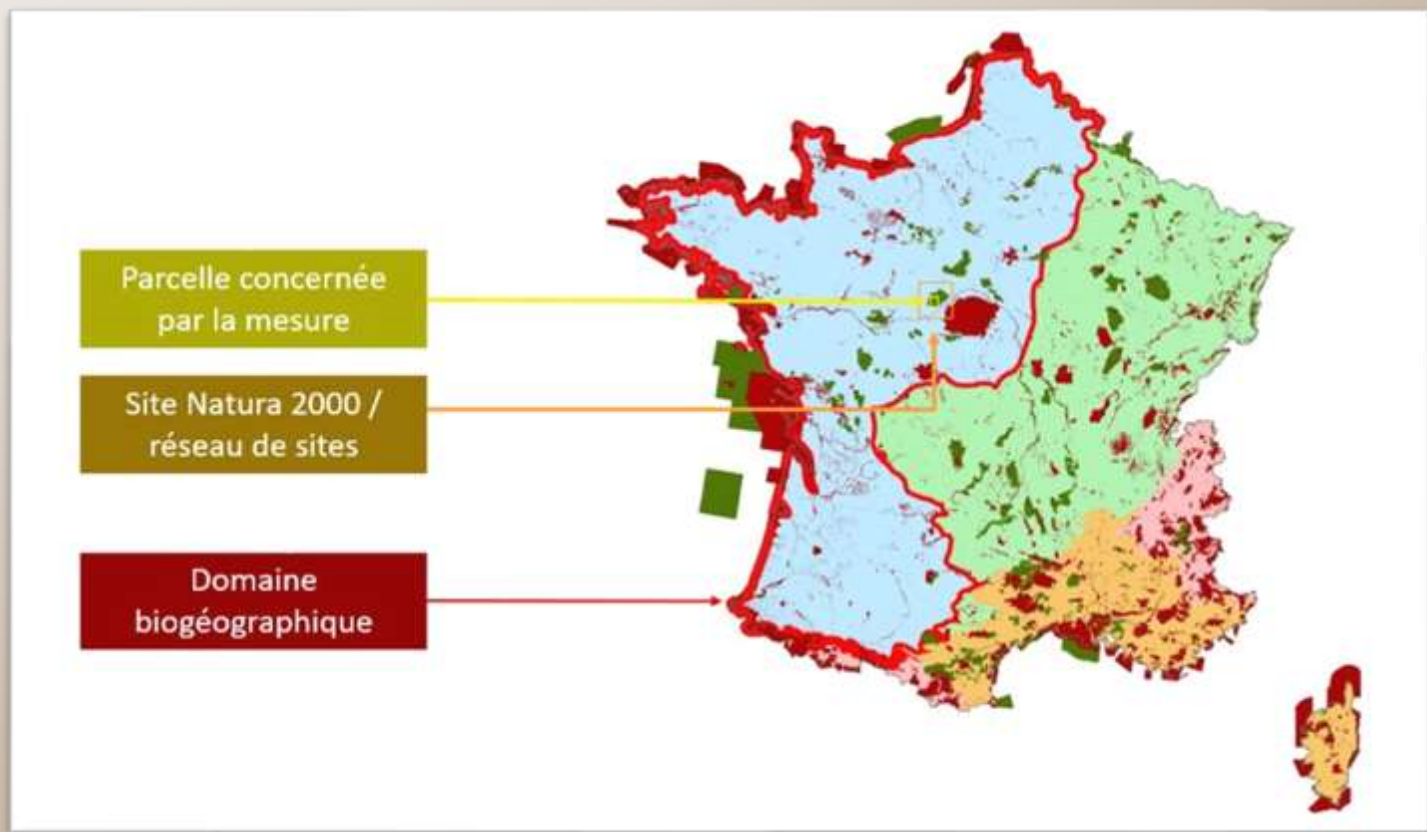
Evaluation de l'efficacité du dispositif Natura 2000



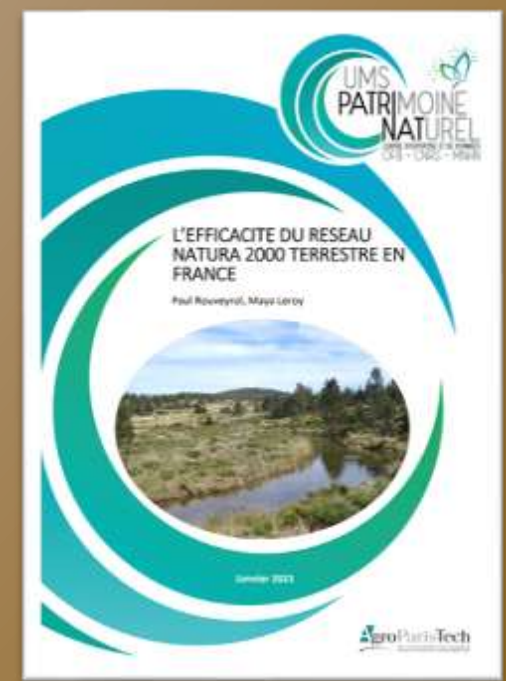
Evaluation à **l'échelle des sites** : méthode en développement
Publication scientifique en octobre 2025



Evaluation à l'échelle de l'unité de gestion : AMLI mis en place depuis 2019



Evaluation à **l'échelle biogéographique** : travaux publiés en 2021



Expérimentation et co-conception d'une méthode d'évaluation



BIODIV
FRANCE

Méthodologie d'évaluation à l'échelle site

Trame générale de l'évaluation

Méthode générale d'évaluation
Méthode d'analyse de la gestion du site
Paramétrage de l'évaluation

Outils spécifiques pour l'évaluation

Critères, paramètres d'évaluation

Indicateurs

Protocoles

Guide d'évaluation

Méthodes d'analyse de données

Calendrier de travail

Début de
l'expérimentation sur
7 sites pilotes

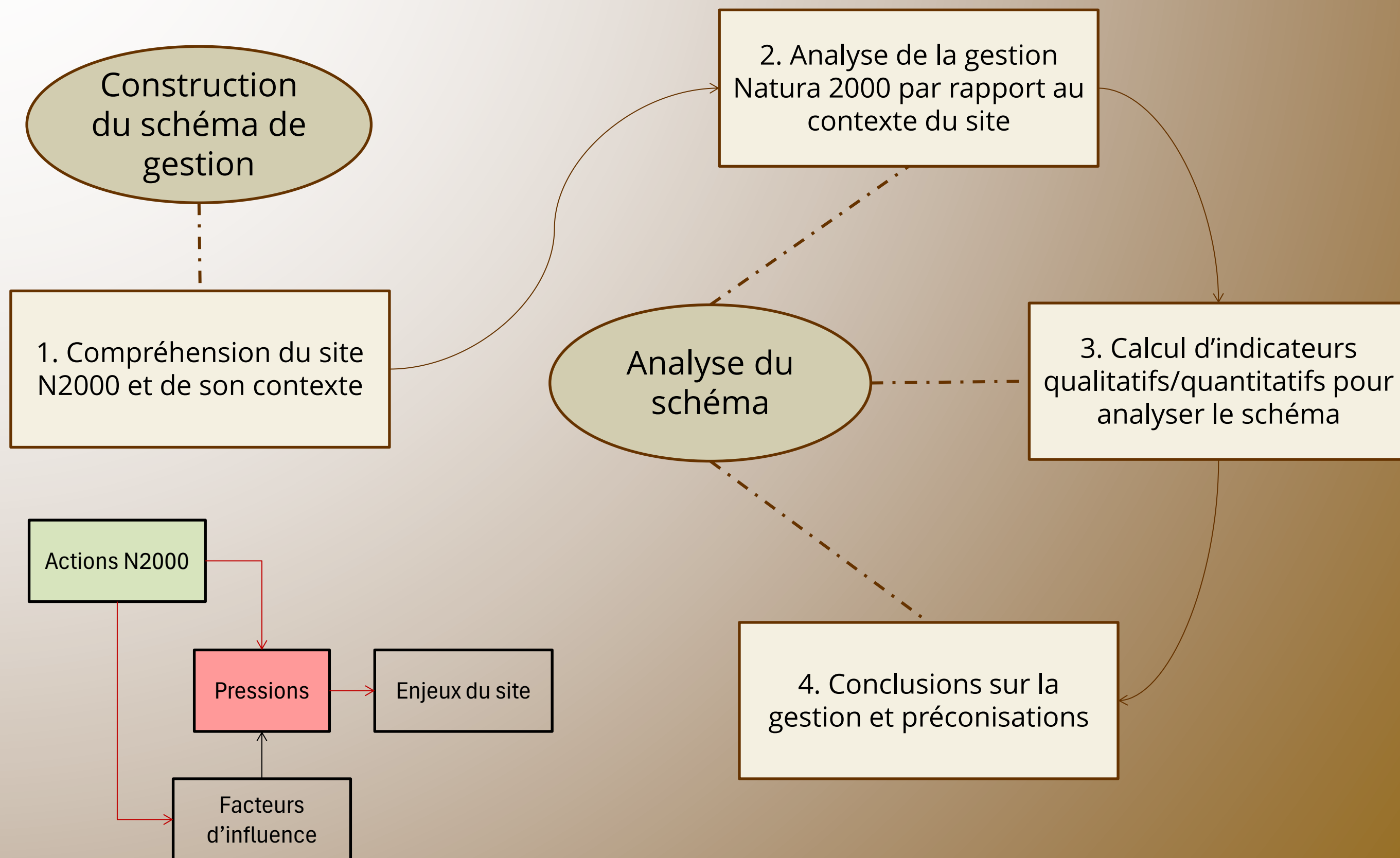
Valorisation du travail
méthodologique
Développement des outils

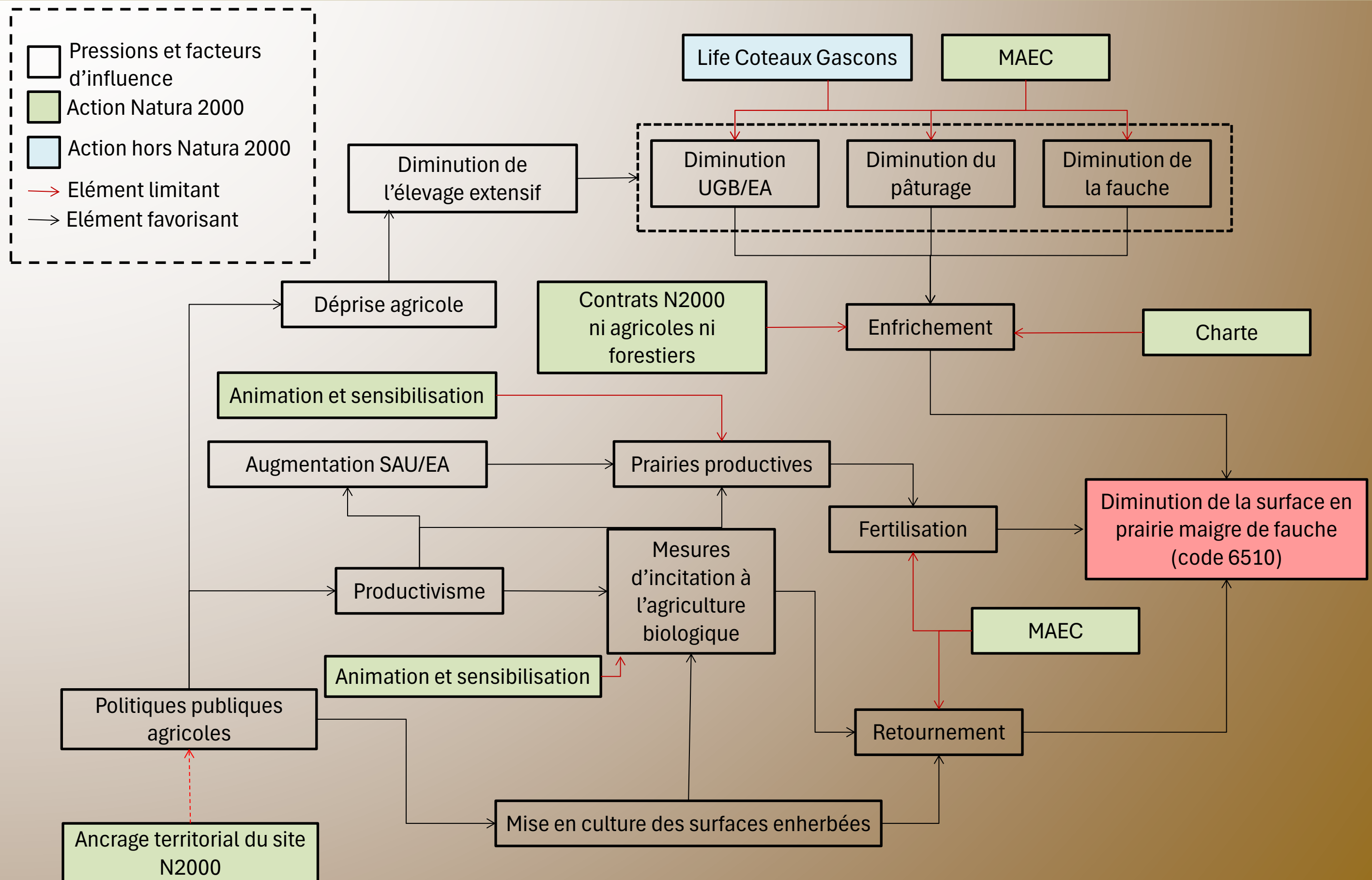
Mars 2025

*Journée d'échange technique
26 septembre 2025*

Janvier 2026

Expérimentation et co-conception d'une méthode d'évaluation





Synthèse du schéma de gestion



BIODIV
FRANCE

Facteurs impactant les prairies maigres de fauche :

- Enfrichement
- Retournement / mise en culture de l'habitat
- Fertilisation excessive

➡ *Quelles surfaces sont concernées par ces facteurs ?
Comment ils évoluent entre les différentes zones du site ?
Dans le temps ?*

Réponses apportées par Natura 2000 :

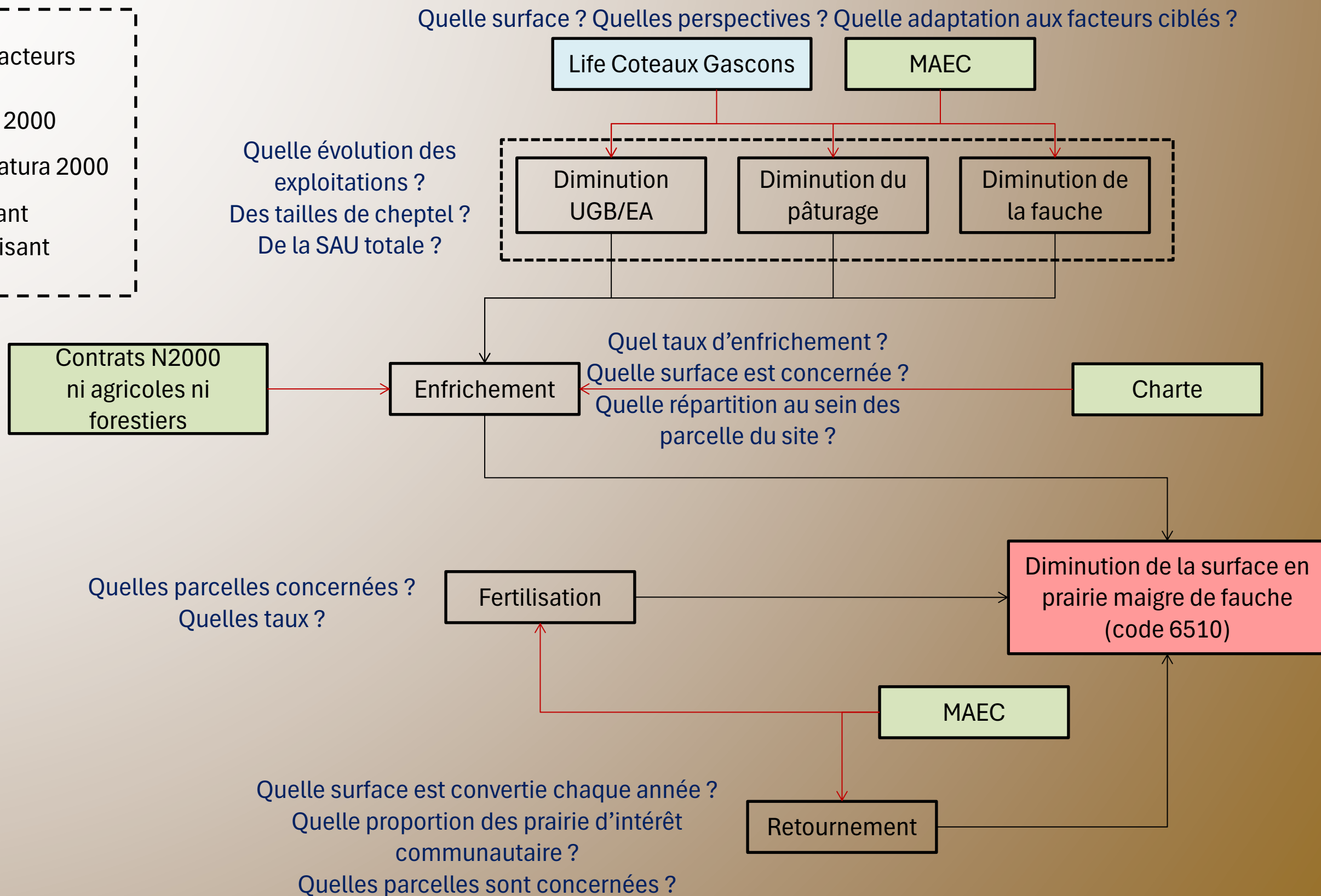
- MAEC de soutien aux pratiques
- Contrats ni-ni de réouverture
- Projets : Life Coteaux Gascons

➡ *Quel est l'effet de ces mesures ?
Sont-elles adaptées ?
Comment les améliorer ?*

Analyse du schéma de gestion

- Pressions et facteurs d'influence
- Action Natura 2000
- Action hors Natura 2000
- Elément limitant
- Elément favorisant

Quelle surface ?
Quelles perspectives ?
Quelle adaptation aux facteurs ciblés ?



Pour le reste de l'analyse on va étudier à la fois les prairies d'intérêt communautaire (HIC) et l'ensemble des surface en herbe déclarées à la PAC
(en précisant de quelles prairie on parle pour chaque indicateur)

Quantification de l'enfrichement

Comparaison de l'occupation du sol entre 2018 et 2023 au sein des **prairies d'intérêt communautaire (HIC)**

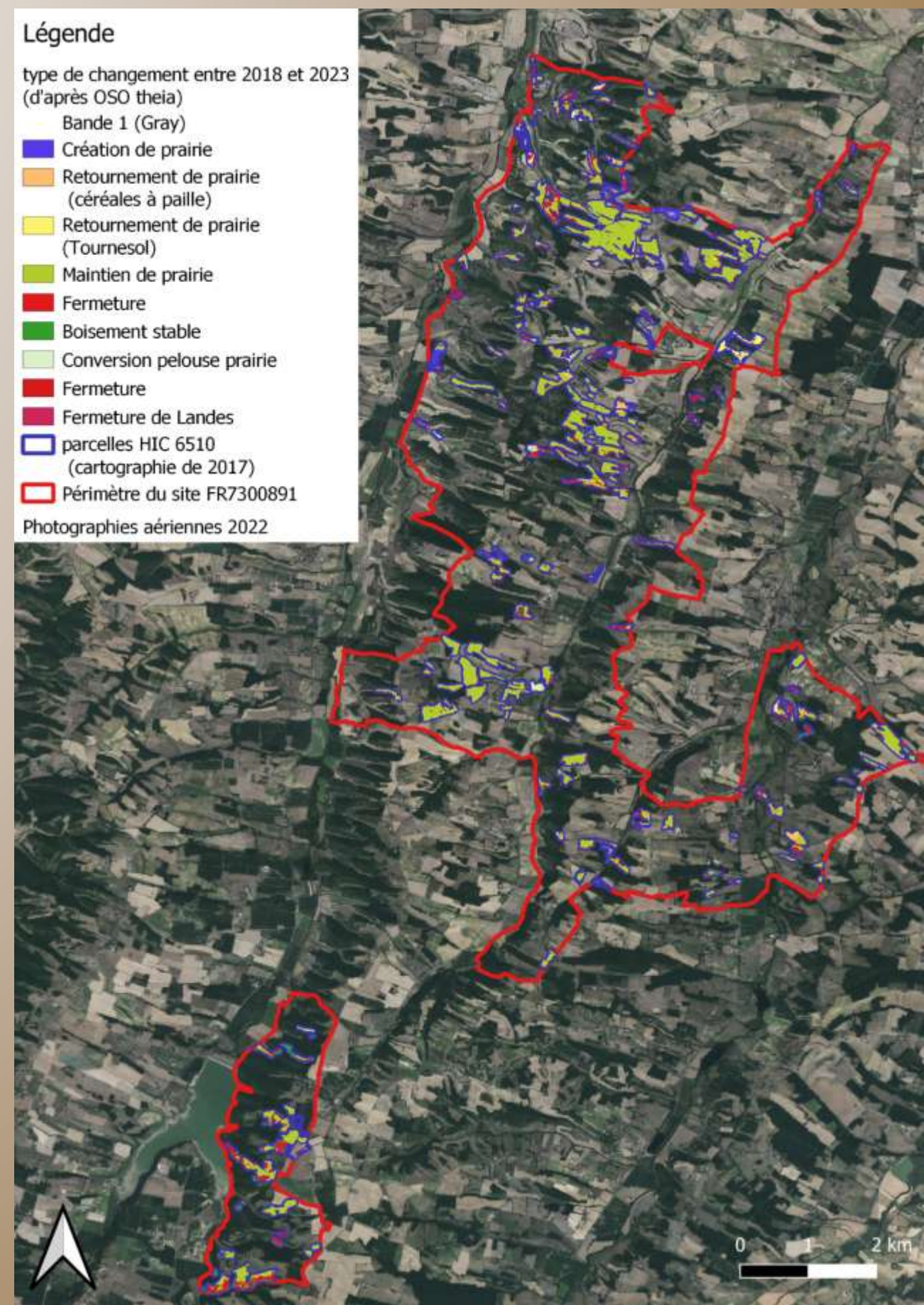
Surface totale prairies HIC : 428 hectares (2017)

Donnée pas toujours précise car produite à grande échelle
pré estimation : +/- 10 hectares

2023	Prairie	Boisement	Culture annuelle
2018			
Prairie	255 ha	37 ha	10 ha (!!)
Boisement	/	21 ha	/
Culture annuelle	7 ha	/	/
Pelouse	15 ha	26 ha	
Landes	/	4 ha	/

➔ **350 hectares** étaient détectés comme ouvert en 2018 (prairie ou pelouse)

➔ En 2023, environ **65 hectares** sont devenus des boisements : **15 %** de la surface totale de prairies HIC



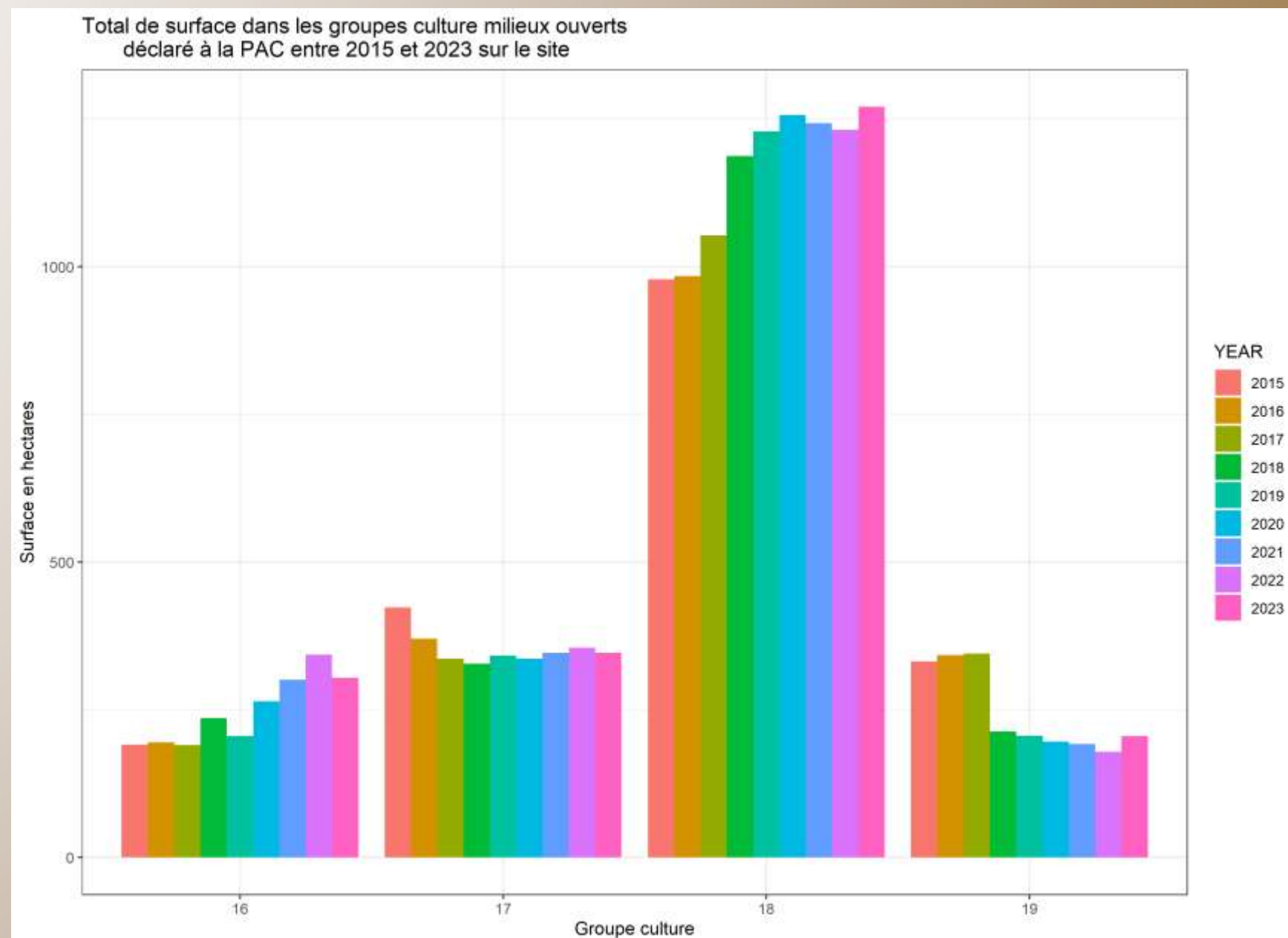
Evolution de l'assolement sur le site

Analyse sur l'ensemble des surface en herbe du site

SAU en herbe en 2015 : 1900 ha
SAU en herbe en 2023 : 2025 ha
→ **Gain de 125 hectares**

Part de **prairies permanentes** en
augmentation :
53 % en 2015, 62 % en 2023

Hypothèse : une partie des prairies
temporaires a été convertie en
prairies permanentes



Evolution de la surface des groupes culture considérés « SH » - 16 (*fourrage*), 17 (*estives*), 18 (*prairies permanentes*), 19 (*prairies temporaires*) - entre 2015 et 2023 au sein du site (d'après le RPG)

	2015	2023	Tendance
Fourrage (16)	175 ha	275 ha	Hausse
Estives et landes (17)	400 ha	325 ha	Légère baisse
Prairies permanentes (18)	1000 ha	1250 ha	Hausse
Prairies temporaires (19)	325 ha	175 ha	Baisse

+ 100 ha de fourrages

- 75 ha d'estives et landes

+ 250 ha de prairies permanentes

-150 ha de prairies temporaires

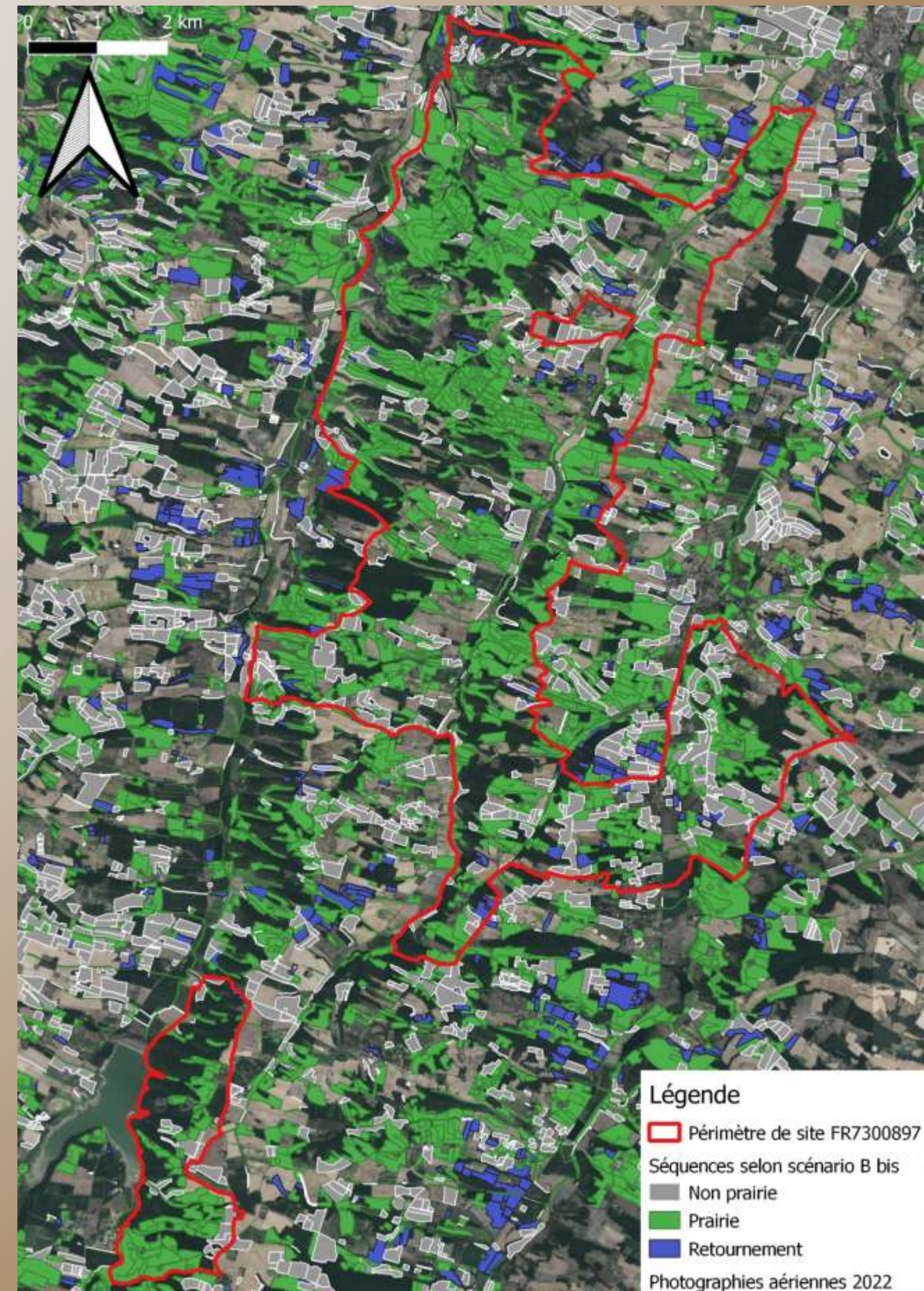
Quantification du retournement

Parmi **l'ensemble des surfaces en herbe du site**

- Quelle surface correspond à de la « **prairie ancienne** » (surface en herbe depuis 2015, évoluant vers une prairie permanente) ?
- Quelle surface de « prairies anciennes » est convertie ?

Sur la période 2015 – 2023 :

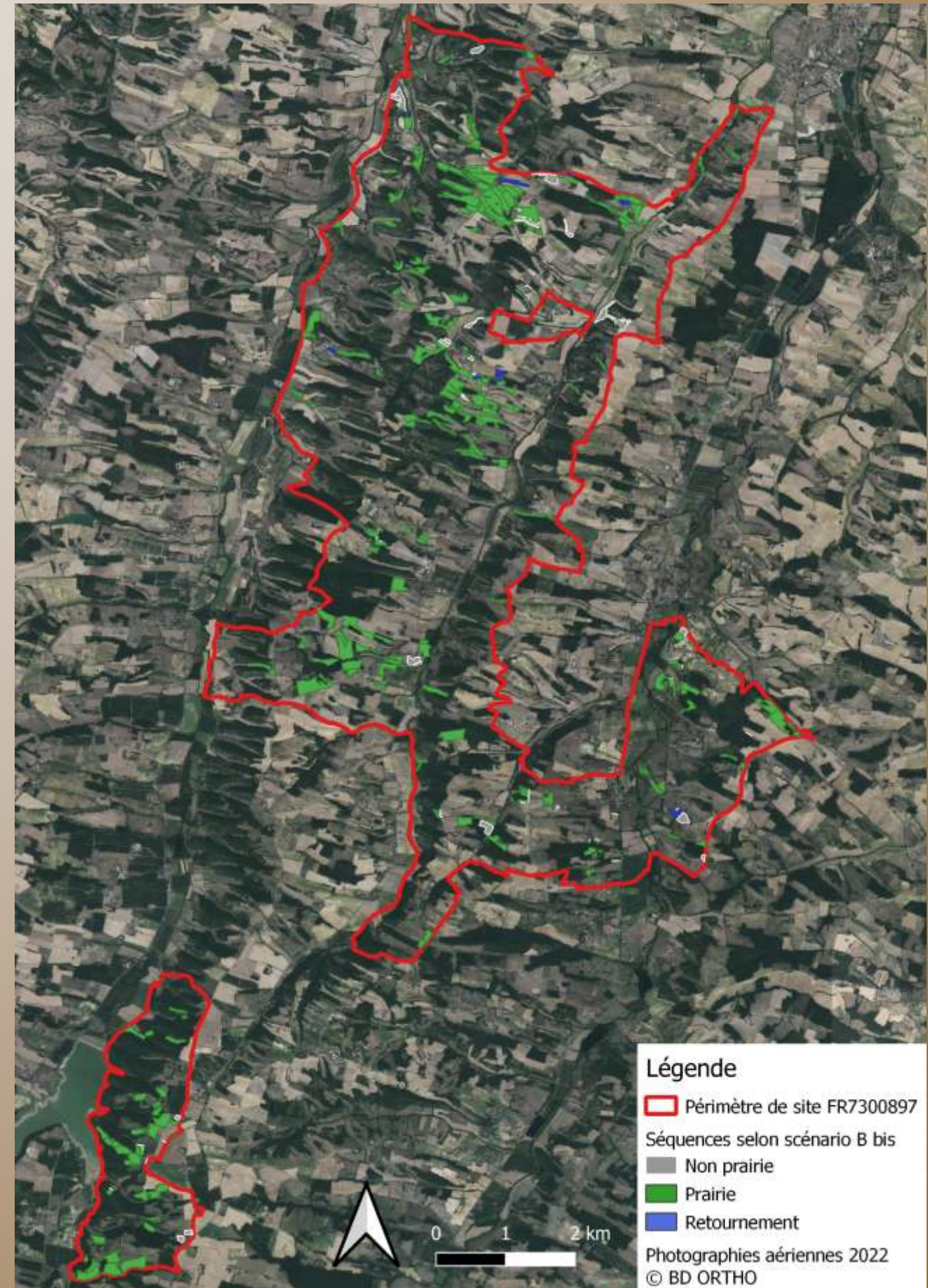
Dans **les 1900 hectares** de surface en herbe de 2015, **1881 hectares** se **maintiennent** en herbe sur les 8 ans tandis que **116 hectares** sont **convertis**.



Quantification du retournement

Analyse de la perte de « prairies anciennes » sur la période 2015-2023 parmi les 428 hectares de **prairies d'intérêt communautaire (HIC)** :

- Maintien 300 hectares de « prairies anciennes » sur la période 2015-2023
70 % de la surface totale de HIC
- 10 hectares de « prairies anciennes » sont convertis entre 2015 et 2023
2,5 % de la surface totale de HIC



Evolution des exploitations agricoles



SAU : Surface agricole utile

UGB : Unité gros bétail, 1 UGB = 1 bovin ; Renseigne sur la taille de cheptel

STH : surface toujours en herbe

Valeurs pour les communes couvertes au moins à 50 % par la ZSC « Vallée et coteaux de la Lauze »

Commune	SAU 2000 (ha)	SAU 2010 (ha)	SAU 2020 (ha)	Nombre exploitations 2000	Nombre exploitations 2010	Nombre exploitations 2020	UGB 2010	UGB 2020	% de surface en herbe dans la SAU 2010	% de surface en herbe dans la SAU 2020
Betcave-Aguin	470	379	500	15	8	7	651	491	14,8	41,7
Faget-Abbatial	944	896	638	24	25	17	445	424	15,6	48,5
Lamaguère	412	494	522	9	13	13	462	381	47	48,9
Meilhan	425	434	404	13	9	6	228	123	7,3	17,7
Saint-Blancard	1116	1188	916	22	17	15	2505	850	9,3	41,1
Sémézies-Cachan	315	555	409	9	12	6	369	179	11,5	27,7
Sère	609	493	353	15	11	9	606	257	9	15
Simorre	2565	2262	2708	59	47	34	1595	1279	14,7	21,4
Tachaires	624	627	716	15	12	13	327	289	10,9	31,3
Villefranche	700	676	668	17	13	13	418	415	11,9	36,9
Aussos	609	551	387	11	7	6	337	55	7,9	5,8

Source : Recensement général agricole, Agreste

Analyse du schéma de gestion

Diminution de la surface en prairie maigre de fauche (code 6510)

Enrichissement

- **Perte** de l'ordre de **5 – 15 %** sur la période 2015-2023
- **Colonisation progressive** de la **périphérie des parcelles**, perte de surface exploitable

Diminution
UGB/EA

Diminution
du pâturage

Diminution
de la fauche

- **Diminution** importante de la **taille des cheptels (UGB)**
- **Diminution du nombre d'exploitations** et **augmentation** de la **SAU moyenne**
- **Tendance à la diminution** de la **SAU totale** (variable selon les communes)
- **Augmentation** de la **part de STH**

Retournement

- Environ **2,5 %** des prairies HIC ont été retournées entre 2015 et 2023
- Sur les **1900 ha** de surface en herbe du site, **1881 se conservent** / **116 ha sont retournés** entre 2015 et 2023

Fertilisation

- Difficile à quantifier, manque d'informations

Analyse du schéma de gestion

Diminution de la surface en prairie maigre de fauche (code 6510)

Charte

Peu de
signataires

Retournement

Fertilisation

Enfrichement

Pas adapté à
la gestion
des prairies
de fauche

Contrats N2000
ni agricoles ni
forestiers

Diminution
UGB/EA

Diminution
du pâturage

Diminution
de la fauche

Life Coteaux
Gascons

MAEC

Bilan du projet (2024) :
188 diagnostics
155 hectares réouverts
191 hectares de prairies
réimplantées
➔ Bilan à faire à l'échelle
du site

- Action complètement adaptée
- Complémentaire aux MAEC

2009 : 13,5 % de la SAU du site
2015 : 21 % de la SAU du site
2021 : 29 % de la SAU du site
2025 : 23 % de la SAU du site
(en 2023, cette SAU était composée à
80 % de surfaces en herbe)

- Action complètement adaptée
- Peu de renouvellement des contractants / enveloppe limitée : plutôt une action de maintien

Synthèse des indicateurs quantitatifs



BIODIV
FRANCE

OBJECTIFS DE CONSERVATION DES PRAIRIES MAIGRES DE FAUCHE

Maintenir les prairies dans un bon état de conservation

→ **Enfrichement de 5 à 15 %** des prairies d'intérêt communautaire entre 2018 et 2023

➤ Suivi à maintenir dans le futur pour surveiller ce taux

→ **Maintien de 70 % / Conversion de 2,5 %** des **prairies HIC** en « **prairies anciennes** » entre 2015 et 2023

→ **Fertilisation peu connue / quantifiée**

➤ Suivi à envisager pour mieux connaître ce facteur de dégradation des habitats

Favoriser les nouvelles surfaces en herbe

→ **Maintien de 1 881 hectares / perte de 116 hectares** de la surface en herbe du site en « **prairies anciennes** » déclarées à la PAC entre 2015 et 2023

➤ Potentielles surfaces d'intérêt communautaire à restaurer

→ **+10 % de prairies permanentes** dans la surface en herbe totale du site déclarées à la PAC entre 2015 et 2023

➤ Potentielles surfaces d'intérêt communautaire à restaurer

Restaurer les prairies

MAEC

Mesure qui maintient jusqu'à 20 % de la SAU

➤ Comparaison parcelles sous MAEC / sans MAEC pour affiner l'effet

Charte

Mesure peu adaptée et mobilisée

Life Coteaux
Gascons

**Mesure qui complète l'action des MAEC
Nouveaux bénéficiaires et enveloppe
plus large**

➤ Effet sur le site à quantifier

Contrats N2000
ni agricoles ni
forestiers

Moins adapté à la gestion
des prairies de fauche

Déroulé de l'après midi

Ouverture du COPIL par la Région

- I. Bilan de l'animation 2025 et prévisionnel 2026
- II. Présentation de la démarche d'évaluation du DOCOB
- III. Intervention de Louise BARBEAU (*Life Biodiv'France, UMS PatriNat*) sur l'expérimentation :
« Méthode d'évaluation de l'efficacité de la gestion d'un site Natura 2000 »

» » Temps d'échanges



Merci de votre attention

**Site Natura 2000
Vallée et Coteaux de la
Lauze**